

R F A S

Revue française des affaires sociales

SOINS PRIMAIRES ET HOSPITALISATION À DOMICILE

Séminaire organisé le

Vendredi 11 janvier 2019 de 9h à 12h

Salle 2154R – Immeuble Sud Pont

18 place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon 75015 Paris

Ce séminaire a vocation à préparer l'appel à contribution du numéro 2020-1 dont la thématique porte sur l'organisation des soins primaires¹. La *Revue française des affaires sociales* a accordé ces dernières années une place importante à la question des soins, en l'abordant sous l'angle des acteurs (n°2017-1 et 2019-3) ou de l'organisation de l'offre (2019-3, 2018-3, 2016-2). Dans le cadre de ce nouvel appel à contribution, nous souhaitons questionner l'organisation des soins de santé primaires, définis par l'Organisation mondiale de la santé comme les « *soins de santé essentiels fondés sur des méthodes et une technologie pratiques, scientifiquement viables et socialement acceptables (...)* ».

Les sociétés contemporaines font face à de nombreuses transformations sociodémographiques qui sont autant de défis pour l'organisation du système de soins. En effet, l'allongement de l'espérance de vie et ses phénomènes connexes comme l'accroissement de la population âgée et l'augmentation des maladies chroniques accroît et complexifie la demande de soin au moment où l'offre, notamment en raison du départ en retraite d'une génération de médecins, tend à diminuer. Les politiques de désinstitutionnalisation, à l'œuvre notamment dans le handicap et la santé mentale, à une époque où il semble que les maladies et troubles psychiques augmentent, font davantage reposer sur les professionnels de soins primaires le suivi et la coordination des soins, notamment dans le cas d'affection de longue durée, de suites hospitalières ou encore des troubles liés au vieillissement.

Ces phénomènes ayant un impact direct sur le taux de fréquentation – et de saturation – des services hospitaliers d'urgence (Belorgey, 2016) et de soins de suites et de réadaptation, l'État et les collectivités locales réforment l'organisation des soins, le maillage territorial, la formation aux métiers de la santé, etc.

¹ Diffusion de l'appel à contribution en février 2019, propositions d'article attendues pour le **2 septembre 2019** et parution au premier trimestre 2020.

Cet appel à contribution s'inscrivant dans la continuité du programme de l'Agence nationale de la recherche et de la Deutsche Forschungsgemeinschaft « [Garantir l'accès aux soins dans les territoires défavorisés. Une comparaison internationale des politiques de régulation des soins. Les cas de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre et de la Suède.](#) » et du séminaire de recherche [Quel avenir pour les maisons et pôles de santé en France ?](#) organisé par la Chaire Santé de Sciences Po au cours de l'année 2018, nous souhaiterions ouvrir la réflexion sur les soins primaires en centrant ce séminaire sur **l'hospitalisation à domicile et les liens avec les soins primaires**, en interrogeant notamment la trajectoire des patients et la coordination entre les différents professionnels.

Programme

La séance du 11 janvier sera consacrée aux questions de coordination des acteurs dans le cadre de l'hospitalisation à domicile d'enfants et à la gestion de l'intime dans le travail des professionnels de santé à domicile.

Une seconde séance pourrait avoir lieu fin mai.

Vendredi 11 janvier 2019 – 9h à 12h

- Ouverture par **Patrick Hassenteufel**, Professeur de sciences politiques, UVSQ, Printemps-CNRS et **Michel Naiditch**, Chercheur associé, IRDES
- **Geneviève Cresson**, Professeure de sociologie à l'Université de Lille-1, CLERSÉ-CNRS.
Les parents d'enfants hospitalisés à domicile
- **Ingrid Volery**, Professeure de sociologie à l'Université de Lorraine, 2L2S. *La gestion de la mort et de l'intime dans l'hospitalisation à domicile*, recherche [HADOM](#)

Les interventions seront discutées par Patrick Hassenteufel, Michel Naiditch et Séverine Mayol (RFAS).

L'entrée est libre, mais l'inscription est obligatoire : rfas-drees@sante.gouv.fr

Merci de vous munir d'une pièce d'identité afin d'accéder au bâtiment.

